

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (2017)
Heft: 2156

Artikel: Prévoyance vieillesse 2020 : annonce prématurée d'un référendum : la gauche de la gauche prête à sacrifier les femmes et les retraités
Autor: Delley, Jean-Daniel
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1014270>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Prévoyance vieillesse 2020: annonce prématurée d'un référendum

La gauche de la gauche prête à sacrifier les femmes et les retraités

Jean-Daniel Delley - 02 mars 2017 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/31116>

Lors de la présentation du projet de réforme de la prévoyance vieillesse (PV 2020) en 2015, les syndicats avaient déjà fait feu de tout bois: non à l'élévation de l'âge de la retraite des femmes! Depuis lors, l'Union syndicale et la gauche ont vu dans cette réforme l'opportunité d'assurer le financement des retraites sans péjorer pour autant la situation des retraités.

Aujourd'hui quelques organisations syndicales, l'extrême gauche et des collectifs épars, romands pour l'essentiel, repartent au combat et [annoncent](#) le lancement d'un référendum, avant même que soient connus les contours définitifs du projet.

En 2015, [huées et sifflets](#) avaient accueilli Alain Berset venu présenter le projet PV 2020 devant des assemblées syndicales. Le 8 mars, lors de la journée des droits de la femme, les manifestants avaient exprimé leur refus «*d'économies sur le dos des femmes*». Nous avons montré alors en quoi le relèvement de l'âge de la retraite des femmes à 65 ans ne constituait pas une discrimination ([DP 2081](#)): alors qu'elles ne paient qu'un tiers du total des cotisations AVS, les femmes bénéficient de 55% des rentes versées, et ce durant 4 ans de plus que les

hommes (Statistiques de l'AVS 2015).

La réforme PV 2020 n'est pas encore sous toit. Son sort sera sans doute scellé en commission de conciliation. Si elle aboutit, elle améliorerait la situation des femmes, notamment grâce à l'ouverture du deuxième pilier aux bas revenus et à la retraite flexible. Tout dépend des compromis qui seront ou non passés au cours de la présente session parlementaire.

Annoncer dès maintenant le lancement d'un référendum revient à tirer dans le dos de la gauche et de ses alliés. Comment leurs adversaires peuvent-ils prendre au sérieux des partenaires affaiblis qui se révéleraient incapables d'assurer un fort soutien au compromis adopté?

Par ailleurs cette annonce ne peut que réjouir les opposants à toute amélioration de l'AVS. En limitant à 0,6% l'augmentation du taux de la TVA, ces opposants savent que le financement de l'AVS ne sera pas assuré, ce qui déclenchera automatiquement l'élévation à 67 ans de l'âge de la retraite. Or une telle perspective n'a aucune chance devant le peuple.

Cet échec est probablement

[recherché par les opposants](#) à toute amélioration de l'AVS. La dégradation inéluctable de la situation financière des premier et deuxième piliers obligera alors à des mesures plus douloureuses encore. Les tenants d'une politique du pire savent maintenant qu'ils peuvent compter sur un soutien objectif à l'autre extrémité du spectre politique.

[En 2004](#), une majorité populaire a refusé le relèvement de l'âge de la retraite des femmes parce que le parlement n'avait concédé aucune mesure de compensation. [En 2010](#), l'alliance de l'UDC et du PSS – trop et trop peu de compensations – a coulé la diminution du taux de conversion dans le deuxième pilier. En 1995 par contre, la gauche de la gauche n'a pu empêcher le passage à 64 ans de la retraite des femmes, qui s'accompagnait de l'introduction du *splitting* des rentes et des bonifications d'éducation et de prise en charge. Le PSS, tenté de suivre la ligne dure des syndicats, avait été rappelé à l'ordre par sa base à la suite d'un référendum interne.

L'annonce prématurée d'un référendum contre le projet PV 2020 trahit une stratégie suicidaire qui ne peut que

servir les intérêts de milieux les plus réfractaires à la politique sociale. Elle trahit également un total désintérêt pour le rapport des forces en présence. La viabilité financière et le développement

de la prévoyance vieillesse ne peuvent se réaliser que pas à pas.

En la matière, le tout ou rien ne conduit sûrement pas au

Grand Soir. Tout au plus permet-il à ces organisations de se profiler dans leur rôle contestataire...sur le dos des femmes et au mépris de la solidité financière des assurances sociales.

Viège et Lonza, union durable

Un futur prometteur sur un passé moins glorieux

Yvette Jaggi - 06 mars 2017 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/31136>

La commune valaisanne de Viège (Visp) et l'entreprise bâloise Lonza, qui y est installée depuis 1907, ont durablement partie liée, tant pour les développements à venir que pour les déchets de mercure déversés dans la région suite à ses activités industrielles passées.

Deux séries d'articles, parus comme par hasard dans la semaine précédant les élections cantonales, illustrent cette dépendance mutuelle.

Lundi 27 février, la société [Lonza annonçait](#) - en anglais - la conclusion d'un partenariat avec la française Sanofi, également active dans la chimie et la pharmacie.

L'accord, effectivement original, institue «*un modèle d'affaires taillé sur mesure*» qui prévoit un investissement partagé à 50/50, suivi d'une exploitation collaborative.

Un gros investissement partagé

Concrètement, il s'agit de la construction d'un centre de production biopharmaceutique devisé à 290 millions de francs, dont la mise en service en 2020 devrait créer 200 emplois nouveaux. Perspective nouvelle pour Lonza qui a eu, ces dernières années, plutôt tendance à réduire les effectifs. Ces derniers s'élèvent actuellement à plus de 2'700 personnes, soit un tiers des emplois, majoritairement industriels, offerts à Viège.

Pourquoi cet investissement massif dans le chef-lieu du district germanophone qui va du Rhône à Zermatt? Et ce en dépit des prix de revient relativement élevés en Suisse et du franc devenu fort? Et malgré l'accès apparemment difficile? Le choix s'est imposé prioritairement en raison de la disponibilité d'un personnel à la fois nombreux et de qualité.

Pour une population de 7'500 habitants, [Viège offre](#) 8'500 places de travail, dont 6'000 sont occupées par des pendulaires, venant de la région pour la plupart. Les employeurs mettent l'accent sur la formation professionnelle: 678 apprentis (dont 180 chez Lonza) apprennent 92 (16) métiers différents.

Quant à l'accessibilité de Viège, elle s'est considérablement améliorée en 2007 grâce à l'ouverture du tunnel de base du Lötschberg qui met Berne à 54 minutes de la gare de Viège, dont la capacité a été adaptée pour absorber un trafic désormais supérieur à celui de Brigue. La fin des travaux de l'autoroute A9 est attendue pour 2019.

Certes, le projet commun Lonza-Sanofi ne constitue pas le premier plan de développement du site de Viège. En 2001 déjà, Lonza affichait, mais seule, une ambition vite abandonnée.